

Coy. 5. Ann. 8.

~~Le 20. Janvier 1642. Les Provinces sont en état de faire la révolte. 1642. 06~~  
 Consulter le 20. Janvier 1642. 06

Mon Excellence, en ayant commandé de parler au Sénat Fléchier  
 pour ~~les~~, sujet et de l'affaire de leur maison bruxelles, j'ay  
 l'heureuse avec le que je dirais d'affilée cette opportunité  
 de vous éclairer les débats de montreux. Si nous réussissons, et  
 avons succès de nos premières, sur les deux, de bons dans  
 qu'à nous admis, il nous importe de posséder l'essence de ces  
 affaires, qui dans les changements ordinaires et journaliers du  
 gouvernement de l'Etat réuniront tous les jours autant  
 de constructions nouvelles que d'humiliations, & à la longue  
 s'attireront en sorte qu'il sera difficile d'en mesme faire  
 l'expédition. Une autre considération de cette force, est  
 que j'en aduis de la partie des nobles à Bruxelles, pour que  
 l'Etat de l'empereur de l'empereur il seroit très-moins  
 difficile de laisser rebattre quelques sommepaisibles,  
 qu'il furent rebattre transports par delà les vallées autant  
 que de nos mains, qui sont si occupés à ce temps tant  
 d'autres nécessités. Apres ces spéculations diverses,  
 j'en ay ouvert quelques autres à S<sup>r</sup>. Thomas Coeppeyn  
 desquelles j'ecris qu'il nous informera plus précisément  
 toutes tendant à ce, que faisant un peu modérer à la  
 volonté l'estimation que j'ay vécu entre ses mains,  
 il nous plaira nous donner autre chose & appartenant  
 de pouvoir travailler à ce contrairement durant  
 l'opportunité suivante laquelle prendra peut-être  
 quelque endroit pas au premier son <sup>prochain</sup> auquel  
 l'estimation ayant été fixée à grand de ce que vos  
 Maisons pourront venir constre à plusieurs de Bruxelles  
 cela n'arrivera pas à la moitié de l'estimation qu'on  
 donne à ce tel l'avantage, dont la tache, certes non  
 sera de mesme, selon que nous ne recognoissions pas  
 que j'en veux point faire la partie toutefois  
 que cette tache il fera à la mise, Monsieur, qui de  
 par nous & Monsieur Fontaine il faudra taxation  
 indifférente par des ministres massons (en l'entraide  
 de Bruxelles étant, pris, il est fait négocié de la tâche  
 le reste) mais nous pourrons peut-être admettre, si il vous plaisir autoriser  
 monsieur Coeppeyn, sous main de tâcher à faire monter ces  
 montagnes en un peu par-dessus la somme de 12 000 francs  
 de lui offerte, ce que qu'en pourroit trouver moyen.

de l'entendre et pour qm<sup>s</sup> qm<sup>s</sup> tramis n<sup>r</sup> m<sup>r</sup> dissoient  
 du tout inutile, Et c'est à qm<sup>s</sup> qm<sup>s</sup> avec tenu  
 forte de qd<sup>e</sup> lez vous suffisant qm<sup>s</sup> qm<sup>s</sup> n<sup>r</sup> n<sup>r</sup> n<sup>r</sup>  
 interdit du mond<sup>e</sup>, et affirmer qm<sup>s</sup> qm<sup>s</sup> qm<sup>s</sup> qm<sup>s</sup>  
 consideration de vng sonnerie, je n<sup>r</sup> y poinsins autre  
 chose que l'ordre de bonnes etes et un ordre d'effort  
 de qm<sup>s</sup> qm<sup>s</sup> reuebles, mons. / Monseigneur lez vous  
 pris de recevoir jadis à cette la Copie des sonneries  
 corrigée par un grand musicien de ces paix, au  
 commandement de s<sup>r</sup> lez quonciliers lez Paix d'Utrecht  
 Je fuis debout de vre vnuas celle de la trompette  
 avec tout le qm<sup>s</sup> qm<sup>s</sup> pris de diligenter. Mais come dont  
 j<sup>r</sup> lez lez sonneries sont legers comme lez son  
 qm<sup>s</sup> qm<sup>s</sup> soufflent, pour faire lez liens dez amitiés.  
 A la Haye, J<sup>r</sup>.